



## COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, le 13 octobre 2022 – 18h00

### Résultats semestriels 2022

**Croissance du chiffre d'affaires de +40%, résultat net légèrement positif dans le contexte de l'arrêté ministériel du 18 mars 2022 de transfert de notre portefeuille client aux fournisseurs de secours**

**E-PANGO (code ISIN : FR0014004339 - mnémonique : ALAGO), spécialiste de la fourniture d'énergie aux entreprises et aux collectivités publie aujourd'hui ses résultats semestriels pour le premier semestre 2022**

| En M€                             | 30 juin 2022 | 30 juin 2021 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup> | 23,1         | 16,5         |
| Marge brute <sup>(2)</sup>        | 4,5          | 1,0          |
| EBITDA                            | 2,1          | 0,3          |
| Résultat d'exploitation           | 0,6          | 0,1          |
| Résultat net                      | 0,1          | 0,1          |

(1) *Ventes d'énergie (MWh consommés + abonnements + certificats de capacité + GO)*

*+ refacturation du coût de l'acheminement (4,6 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2022 contre 5,8 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021)*

(2) *Marge brute = ventes d'énergie (MWh consommés + abonnements + certificats de capacité + GO) + refacturations du coût de l'acheminement – approvisionnements – coût de l'acheminement*

**L'excellente dynamique commerciale sur les trois premiers mois a été stoppée nette par l'arrêté ministériel du 18 mars 2022 de transfert de notre portefeuille client aux fournisseurs de secours du fait de la résiliation par RTE le 8 février 2022 de notre accord de participation, résiliation prise en application de la délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie du 20 janvier 2022.**



L'intégralité des ventes du semestre a été réalisée au travers de l'activité de fourniture d'électricité, faisant ressortir une croissance substantielle de c.40% du chiffre d'affaires qui s'élève à 23,1 M€ au premier semestre 2022 contre 16,5 M€ au premier semestre 2021.

La marge brute est en net progrès à 4,5 M€, correspondant à une multiplication par un facteur 4,5 comparativement au premier semestre 2021. Elle a été impactée par le démarrage de l'activité gaz interrompu fin 2021.

Ce chiffre d'affaires a été quasi-exclusivement généré sur les 3 premiers mois de 2022.

Le résultat d'exploitation de 0,6 M€ s'explique par le passage d'une provision pour dépréciation à l'actif circulant pour 1,3 M€ ainsi que par des frais juridiques de 1,0 M€. Le résultat net de 53 K€ au premier semestre 2022 est comparable à celui du premier semestre 2021.

La délibération de la Commission de Régulation de l'Energie du 20 janvier 2022 avec application dès le 24 janvier 2022, n'ayant pas été prise après la phase obligatoire de concertation avec les acteurs de marché, la société a attaqué cette délibération auprès du Conseil d'Etat, qui devrait rendre sa décision dans les prochaines semaines.

En fonction de la décision que prendra le Conseil d'Etat, la Société étudiera avec ses conseils les différentes suites juridiques à donner à son éviction du marché français des fournisseurs d'électricité.

### **Une situation bilancielle stable qui permettra à la société de faire face à ses engagements à court et moyen terme**

Au 30 juin 2022, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1,3 M€ contre 3,8 M€ au 30 juin 2021.

La trésorerie s'élève à 16,0 M€ contre 3,2 M€ à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Concernant l'endettement financier, la Société est en situation de trésorerie nette (disponibilités – dette bancaire) de 11,7 M€, l'accroissement étant lié à la récupération du besoin en fonds de roulement du fait de la fin de l'activité de fourniture d'électricité entre le 08 février et le 31 mars 2022 et une contribution positive du résultat d'exploitation.

Concernant les engagements de court terme, la situation nette est positive de 1,5 M€ (disponibilité + créances clients – dette bancaire à moins d'un an – dettes fiscales et sociales – dettes fournisseurs).

Eu égard aux dettes d'exploitations, depuis la clôture des comptes au 30 juin 2022, la Société a procédé au règlement de la totalité des sommes dues à RTE (9,8 M€) tout en continuant à contester le bien-fondé de certaines factures, sans obtenir de la part de RTE d'explications appropriées.

### **Perspectives pour l'année 2022 et au-delà**

La Société publiera un communiqué d'ici la fin du mois d'octobre 2022 sur la mise en œuvre de l'orientation stratégique annoncée en avril 2022.



actifin  
communication financière

**Contact Investisseurs :**

Actifin  
Benjamin Lehari  
+33 (0)1 56 88 11 11  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

**Contact Presse Financière :**

Actifin  
Isabelle Dray  
+33 (0)1 56 88 11 29  
[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)